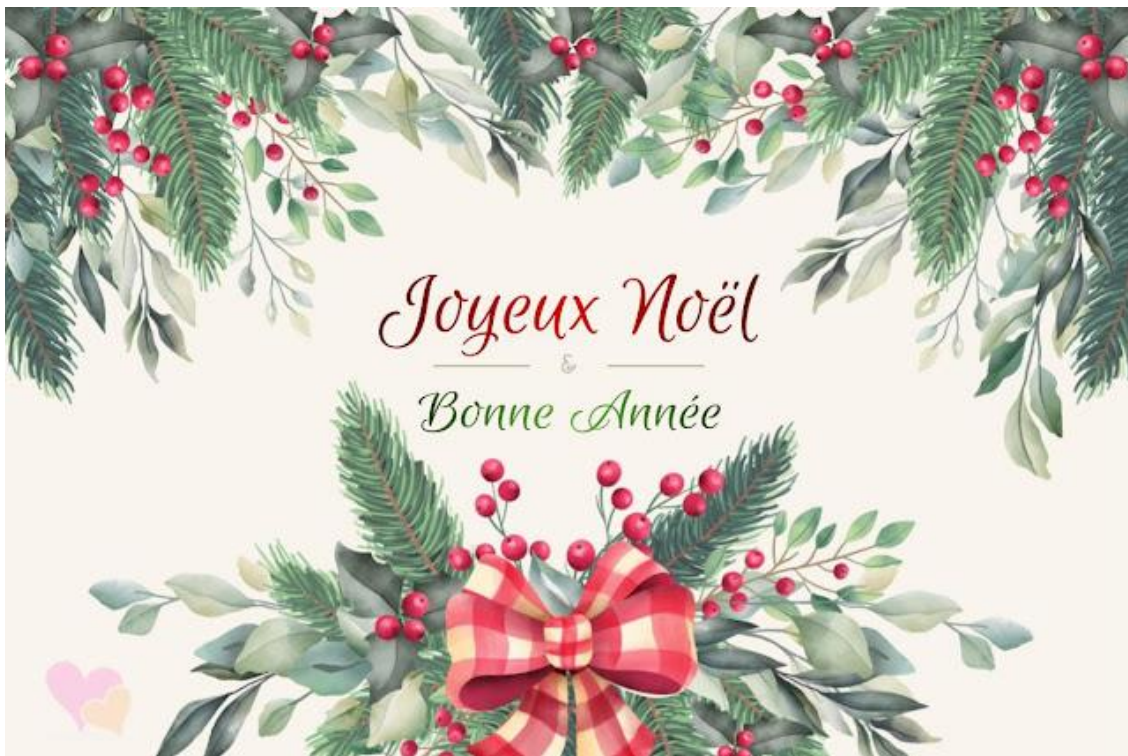


INFO ADIM MONTÉRÉGIE

DÉCEMBRE 2024



Mot de la Présidente

Chers membres,

En cette période des fêtes, où l'esprit de solidarité et de partage devrait être au cœur de nos vies, je tiens à vous rappeler l'importance de maintenir notre mobilisation.

Nos revendications ne prennent pas de pause, et chaque geste, chaque effort, compte pour faire entendre notre voix. Les réalités que vivent les RSE méritent d'être reconnues à leur juste valeur.

Vous portez sur vos épaules des responsabilités essentielles pour nos enfants et nos communautés, et nous ne devons jamais permettre que cette importance soit sous-estimée. Chaque RSE a droit à de meilleures conditions de travail et à une reconnaissance équitable de ses contributions.

Il est également impératif que le ministère démontre clairement sa bonne foi dans ce processus. Nous attendons des actions concrètes, un engagement sincère à négocier et à répondre à nos attentes légitimes.

C'est par une mobilisation forte, unie et déterminée que nous pourrons faire avancer les choses. Continuons donc, ensemble, à porter haut et fort nos revendications. Même dans cette période festive, restons engagés, car c'est par notre persévérance que nous ferons bouger les lignes.

Avec toute ma reconnaissance et mes meilleurs vœux!

France Lavallée, Présidente



La lutte est-elle payante?

Votre collègue vous dit que c'est avec l'argent que le gouvernement économisera lors des journées de grève qu'il paiera notre augmentation et que c'est ce qu'il a fait lors de la dernière négociation. Vous vous demandez si elle a raison?

Lors de la dernière négociation, pour obtenir une hausse de revenus importantes, les RSE ont dû faire 5 jours de grève qui leur ont coûté 1 093,80\$ (basé sur une RSE avec 6 enfants sans poupons). Est-ce que cela a valu la peine?

La différence de revenu annuel de subvention entre l'offre initiale du ministère de la Famille, en juin 2020 avant la grève, et l'entente finale signée pour la période 2019-2023 a été de 12 891.18\$ réparti sur la durée de l'entente.

Alors, en faisant un calcul simple, entre la différence de revenu annuel obtenu par les RSE (12 891.18\$) et la perte de rémunération durant la grève (1 093.80\$), le gain net a été de 11 842.29\$ pour la période de 2019-2023.

Donc, à la question "*Est-ce que c'est avec l'argent que le gouvernement a économisé lors des journées de grève qu'il a payé notre augmentation?*" La réponse est **NON**

On ne peut prévoir ce que ce sera pour cette négociation-ci mais une chose est certaine, la mobilisation des RSE sera déterminante sur le résultat de la celle-ci.

Solidarité!!!

Fond de résistance

Tel que mentionné dans notre Info Adim de novembre dernier, les RSE de l'ADIM Montérégie bénéficient d'un fond de résistance pour aider à absorber les pertes financières lors des 1/2 journées et journée(s) de grève à venir.

L'ADIM Montérégie est fière de pouvoir offrir ce soutien, que nous considérons comme un élément essentiel de notre rôle en tant que syndicat.

Nous vous invitons à consulter les modalités d'accès à ce fond de résistance dans le document ci-joint.

[Fond de résistance 2024-2025](#)



Prochaines actions concertées à venir

Nous souhaitons vous informer que toutes les informations concernant les lieux et heures des rassemblements prévus pour les actions des **12 et 20 décembre prochains** vous seront transmises prochainement. Ces actions se tiendront en avant-midi.

Cependant, afin de préserver l'effet de surprise et de maximiser l'impact de nos actions, **nous seront en mesure de vous communiquer les détails le 9 décembre prochain.**

Nous vous remercions de votre compréhension et vous invitons à rester à l'affût de nos courriels pour recevoir les instructions.

Ensemble restons solidaires!

Concours de Noël

Cette année encore, l'ADIM Montérégie est heureuse de reconduire son concours du coloriage de Noël pour tous les enfants de vos services éducatifs.

Pour participer au concours vous devez être membre de l'ADIM Montérégie, compléter les informations sur le coloriage ci-joint, les numériser et nous les retourner par courriel au g27.monteregie@lacsq.org pour le **vendredi le 6 décembre prochain à 12h00, au plus tard.**

COLORIAGE

Le **6 décembre prochain** nous effectuerons la pige d'un (1) coloriage par bureau coordonnateur. Par la suite, les cadeaux seront livrés directement chez la RSE. Advenant que la grève à Poste Canada soit réglée, les cadeaux seront postés chez la RSE.

La liste des gagnants sera mise sur notre page Facebook dans le courant de la journée du 6 décembre prochain.

À vos crayons, participer, c'est parti!!!





Période des Fêtes

Tel que prévu à la clause 13.05 de notre Entente collective voici les journées fériées pour décembre 2024 et janvier 2025:

- **25 décembre 2024**
- **26 décembre 2024**
- **1er janvier 2025**

Si l'un de ces jours coïncide avec un samedi, le jour de fermeture du service de garde est le jour ouvrable qui précède; si l'un de ces jours coïncide avec un dimanche, le jour de fermeture du service de garde est le jour ouvrable* qui suit.*

*** Aux fins de la présente clause, un jour ouvrable correspond à une journée d'ouverture du service de garde.**

L'ADIM Montérégie modifie légèrement son horaire pour la période des fêtes soit du 23 décembre 2024 au 3 janvier 2024. Les bureaux seront fermés mais les appels téléphoniques seront relevés selon l'horaire suivant, sauf pour les journées fériées:

- Lundi 23 décembre de 8h30 à 16h30
- Mardi 24 décembre de 8h30 à 12h00
- **Mercredi 25 décembre FÉRIÉ**
- **Jeudi 26 décembre FÉRIÉ**
- Vendredi 27 décembre de 8h30 à 15h30
- Lundi 30 décembre de 8h30 à 15h30
- Mardi 31 décembre de 8h30 à 12h00



**Horaire
des Fêtes**

- **Mercredi 1er janvier FÉRIÉ**
 - Jeudi 2 janvier de 8h30 à 15h30
 - Vendredi 3 janvier de 8h30 à 15h30
-



L'exécutif,

France Lavallée, Présidente

Rachel Gagnon, Vice-présidente

Caroline Rioux, Secrétaire-Trésorière